



Vacances d'été 2025

1001 loisirs : l'été explosif !



Comment inscrire son enfant ?

Permanences inscriptions au stade :

Samedi 24 mai de 10h00 à 12h00

Mercredi 4 juin de 17h30 à 19h00

Samedi 14 juin de 10h00 à 12h00

Samedi 21 juin de 10h00 à 12h00

Mercredi 25 juin de 17h00 à 19h00

Mercredi 2 juillet 17h00 à 19h00

Hors permanence, dépôt du dossier chez Aurélie Bozonnet au 135 Allée de l'Aulnaie à Attignat avant le mercredi 2 juillet 2025.

	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
Valeurs des quotients	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
Journée (sans repas)	16,10 €	17,80 €	18,50 €	19,10 €	20,80 €	21,50 €
Matin	8,20 €	9,80 €	10,40 €	11,20 €	12,80 €	13,40 €
Après-midi	8,20 €	9,80 €	10,40 €	11,20 €	12,80 €	13,40 €
Repas	4,10 €					
Veillée	9 € (repas compris)					
Soirée ados	14 € (repas compris)					
Complément sortie	Définie selon chaque sortie					

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la communes (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

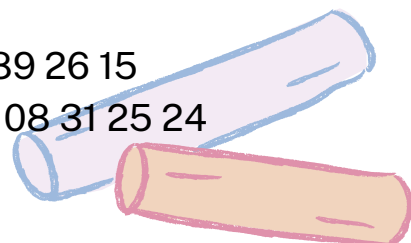
Les frais de dossier annuels pour 2025 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2025. La cotisation est de 6€ par enfant par an.

Adresse Accueil de loisirs : 317 rue de l'Eglise - 01340 ATTIGNAT

Siège social : AS Attignat - section "1001 loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Contacts Section 1001 loisirs :

- Coralie Comtet : 1001loisirsattignat@gmail.com - 06 26 89 26 15
- Aurélie Bozonnet : secretaire@asattignat-foot.com - 06 08 31 25 24





Bulletin d'inscription d'été 2025

Accueil de loisirs



Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / 20____

Lieu de naissance : _____

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "1001 Loisirs" pour les vacances d'été 2025, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes :

(Merci de cocher les cases souhaitées) :

	Semaine 28					
	Horaire de départ/arrivée	Lundi 07/07/2025	Mardi 08/07/2025	Mercredi 09/07/2025	Jeudi 10/07/2025	Vendredi 11/07/2025
Matin		Intervenant				Intercentre
Après-midi						
Repas						
Journée						
Veillée						

	Semaine 29					
	Horaire de départ/arrivée	Lundi 14/07/2025	Mardi 15/07/2025	Mercredi 16/07/2025	Jeudi 17/07/2025	Vendredi 18/07/2025
Matin		Féried			Sortie	
Après-midi						
Repas						
Journée						
Veillée						

	Semaine 30					
	Horaire de départ/arrivée	Lundi 21/07/2025	Mardi 22/07/2025	Mercredi 23/07/2025	Jeudi 24/07/2025	Vendredi 25/07/2025
Matin					Intervenant	
Après-midi						
Repas						
Journée						
Veillée						

	Semaine 31					
	Horaire de départ/arrivée	Lundi 28/07/2025	Mardi 29/07/2025	Mercredi 30/07/2025	Jeudi 31/07/2025	Vendredi 01/08/2025
Matin					Sortie	
Après-midi						
Repas						
Journée						
Veillée						

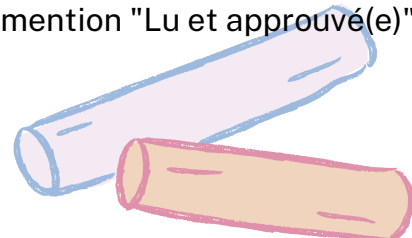
Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2025)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement. (IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013 Code BIC : AGRIFRPP878)
- 4/ Attestation quotient familial (à chaque inscription)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (à chaque inscription)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2025).

A _____ Le ____ / ____ / 20____

Signature obligatoire des parents, responsables légaux, précédé de la mention "Lu et approuvé(e)".



Planning

de la semaine
1001 loisirs : un été explosif !

du 7 juillet au 1er août 2025

De nombreuses thématiques seront abordées tout au long des vacances : L'éco-citoyenneté par le biais d'activités scientifiques, la découverte de l'état de l'eau, de la nature, la connaissance de l'environnement qui nous entoure, et des grands jeux liés à ces thématiques seront réalisés.

Du 7 juillet au 11 juillet
Battons tous les records !

Lundi 7 juillet

Intervention de
l'UFOLEP



Vendredi 11 juillet

Intercentre tournois
de tchoukball pour les
6-10 ans

Scratch-ball pour les
3-5 ans

Pique nique tiré du sac



Du 15 juillet au 18 juillet
Les drôles de petites bêtes !

Mardi 15 juillet

Veillée 3 - 10 ans
"Le bal des lucioles"



Jeudi 17 juillet

Sortie à l'Epidefi
Pique nique tiré du
sac



Planning

de la semaine

1001 loisirs : un été explosif !

du 7 juillet au 1er août 2025

De nombreuses thématiques seront abordées tout au long des vacances : L'éco-citoyenneté par le biais d'activités scientifiques, la découverte de l'état de l'eau, de la nature, la connaissance de l'environnement qui nous entoure, et des grands jeux liés à ces thématiques seront réalisés.

Du 22 juillet au 26 juillet
Devenons les héros de demain !

Mardi 22 juillet

Grand jeu "Mario"



Jeudi 24 juillet

Intervenant "le centre bien être"



Du 28 juillet au 1er août

Loisirs & chill !

Mardi 29 juillet

Veillée plancha avec les
parents

Forfait :

9€ par enfant

15€ pour 1 enfant + 2
parents

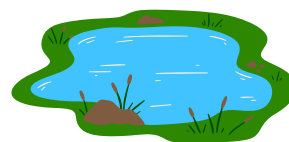
12€ 1 enfant + 1 parent

24€ 2 enfants + 2
parents



Jeudi 31 juillet

Sortie au lac de
Cormoranche
Pique nique tiré du sac





Le nécessaire à l'accueil de loisirs :

- Une gourde pour m'hydrater quand je le souhaite,
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, nourriture, etc.),
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour me protéger du soleil,
- Un doudou, une tétine pour me reposer pendant les vacances,
- Une tenue et des chaussures adaptées pour que je puisse courir et m'amuser,
- Un drap et un plaid pour se reposer,
- Une étiquette à mon nom sur mes affaires pour limiter les affaires perdues (plaid, draps, vestes, gilets, tee-shirts, gourde...),
- Une crème solaire pour me protéger du soleil.

Horaires :

- Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.
- Midi : repas de 12h15 à 13h30.
- Après - midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h
- Départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arrivés de 11h30 à 12h15.

Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après - midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h. En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.

